



Auriol, le 28 août 2020

Communiqué de presse : rentrée scolaire

Comme cela a été communiqué à tous les parents des enfants scolarisés sur Auriol dès hier, le Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports a élaboré un nouveau protocole sanitaire allégé qui permet d'accueillir tous les élèves sur le temps scolaire et périscolaire.

Ainsi sur notre commune, tous les enfants scolarisés pourront être accueillis sur les 4 groupes scolaires, dans les services de garderie du matin et du soir, tout comme à la cantine, l'ensemble de ces services fonctionnant normalement à compter du mardi 1^{er} septembre 2020.

Pour ce faire, les services municipaux sont à pieds d'œuvre depuis plusieurs semaines afin de mettre en place le dispositif le plus approprié pour accueillir dans des conditions optimales élèves et enseignants.

Ce dispositif, adapté au protocole sanitaire, consistera en la désinfection quotidienne des locaux, le nettoyage des sanitaires 3 fois par jour, avec une vigilance toute particulière apportée au lavage des mains et à la limitation du brassage des élèves : distanciation lors de la cantine avec 2 enfants par table quand c'est possible, garderie effectuée à l'extérieur quand le temps le permet et séparation des groupes d'enfants quand c'est également possible.

Vous le savez, pour moi, la santé de nos enfants a toujours été une priorité absolue et la réouverture des écoles dès le mois de juin sur Auriol nous a prouvé que nous étions en capacité de faire face à des protocoles contraignants grâce à la mobilisation sans pareil de nos personnels et au travail de concertation effectué, en étroite collaboration, avec l'ensemble des directrices et directeur de nos écoles.

Pour autant, il faut bien garder à l'esprit que toutes ces dispositions sont bien entendues conditionnées par l'actualité sanitaire et soumises aux décisions préfectorales qui peuvent à tout moment entraîner des modifications.

Pour toutes questions, le service des affaires scolaires reste à votre disposition tous les jours du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h00 au 04.42.36.12.81 ou scolarite@mairie-auriol.fr

Dans tous les cas, en fonction de l'évolution de la situation, soyez assurés que nos services prendront les devants pour vous informer au mieux et au plus tôt de toutes éventuelles nouvelles conditions d'accueil en milieu scolaire.

Enfin, par principe de précaution, je demanderai à tous les parents de bien vouloir porter un masque aux abords des groupes scolaires afin de limiter la propagation du virus entre adultes. J'en appelle au bon sens et à la responsabilité de chacun.

Bonne rentrée à toutes et à tous, et surtout, à tous les enfants !

Véronique MIQUELLY
Maire d'Auriol

